

FRANCOPOL, en collaboration
avec le Centre d'Études sur la Police



Une meilleure gestion de
l'information au profit d'une
police « administrative »
plus efficace

Jurbise • 26 04 2018

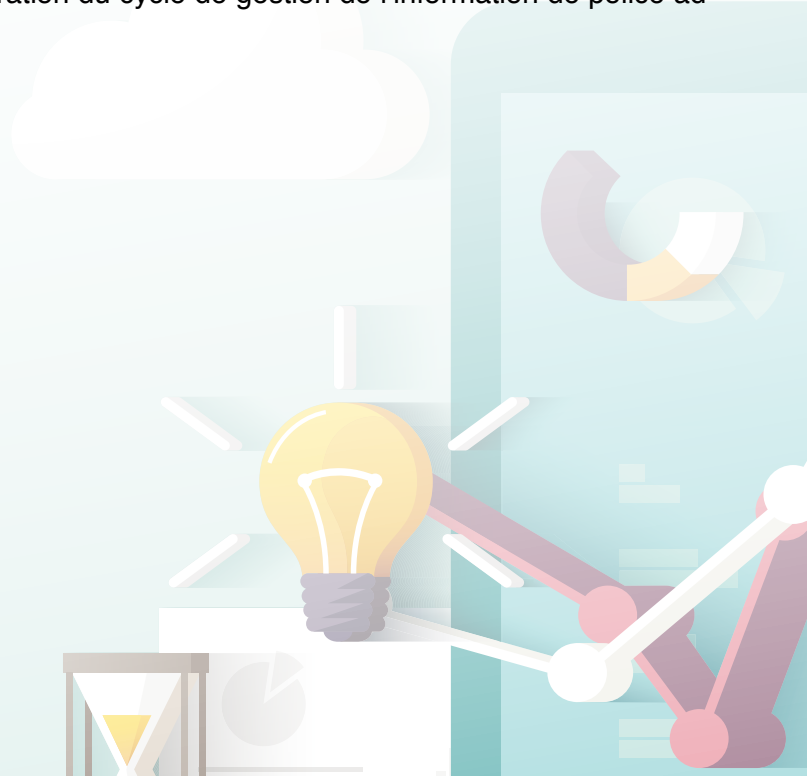


Présentation

L'ensemble des acteurs policiers ont une mission spécifique de recueil et de traitement de l'information de police administrative, et ce, en vertu de différentes dispositions légales, notamment l'article 44 de la loi sur la fonction de police (LFP). Cette mission revêt un caractère essentiel pour la police intégrée ainsi que ses différentes parties prenantes et constitue dès lors un thème d'intérêt pour l'organisation d'une journée d'étude.

Ainsi, une attention particulière pourra être accordée à la réactualisation de certaines notions, à l'évolution du cadre légal, à la définition des attentes des autorités, à l'examen des pratiques, au retour d'expérience...

Cette journée d'étude nous permettra donc de procéder à un état des lieux en vue d'une part mettre en évidence les tendances observées au sein de la police intégrée et, d'autre part distinguer les principales recommandations concourant à l'amélioration du cycle de gestion de l'information de police administrative.



Programme

8h30

Accueil des participants

9h00

Introduction

En quoi l'amélioration de la gestion de l'information de police administrative contribuerait à la performance de l'action policière ?

Quels sont les enseignements à tirer des derniers événements et quelles sont les initiatives attendues de la part de l'Autorité ?

Jan Jambon, Vice-premier Ministre et Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

9h15

Présentation globale des principes de la gestion de l'information de police administrative

Qu'est-ce qu'une information de police administrative ?

Quels sont les acteurs impliqués dans la gestion de l'information de police administrative ?

Comment a évolué le cadre légal en la matière ?

Quelles sont les évolutions attendues ?

En matière de gestion de l'information, la distinction entre police administrative et police judiciaire constitue-t-elle une plus-value ou un inconvénient ?

Olivier Libois, Chef de Corps de la Police Namur Capitale, Vice-président de la Commission permanente de la Police locale

9h45

Le point de vue de l'autorité de police administrative sur le plan local

Pour mener à bien ses missions de police administrative, quelles sont les attentes des Bourgmestres en matière de gestion de l'information par les services de police ?

Gilles Mahieu, Gouverneur de la Province du Brabant wallon

10h15

Pause café

10h30

Pratiques mises en œuvre au sein d'une zone de police locale

Comment est organisé le flux d'information de police administrative (description des processus) ? Quelles sont les principales difficultés encourues ?

Frédéric Dauphin, Chef de Corps de la Zone de police de Bruxelles-Nord

Programme

11h00

Pratiques mises en œuvre au sein de la Police fédérale

Comment s'organise à la police fédérale le flux d'information de police administrative au niveau d'un arrondissement ? Quelles sont les principales difficultés encourues ?

Jean-Paul Bourgeois, Chef de service SICAD Namur

Pascal Potemberg, Commissaire, SICAD CIA

Bertrand Mombaerts, Inspecteur Principal, SIOP

Stefan Dherde, Commissaire Divisionnaire, Chargé de projet DCA

11h30

La gestion de l'information de police administrative sous l'angle d'une analyse SWOT

Quels en sont les points forts, points faibles, opportunités et menaces ?

Dans le cadre de leur brevet de direction, les deux orateurs ont fait partie d'un groupe de travail chargé de développer une vision dans le domaine de la gestion de l'information police administrative. Ils mettront à profit les principaux constats et réflexions tirés de leur travail

Jean-Pierre Dessy, Chef de Corps de la Zone de police Condroz-Famenne

David Doyen, Chef de Corps de la Zone de police Hermeton et Heure

12h15

Lunch

13h15

Retour relatif à la commission parlementaire sur les attentats

Quelles sont les principales recommandations liées à la gestion de l'information à retirer du rapport de la Commission parlementaire sur les attentats ?

Willy Bruggeman, Président du Conseil fédéral de police

14h00

Débat

animé par Gil Bourdoux, Président du CEP

Séance de questions par rapport aux différents exposés suivi d'un débat avec les orateurs afin de mettre en évidence des recommandations utiles à l'amélioration de la gestion de l'information de police administrative.

14h45

Pause café

Programme

15h00

Le numérique au service de la gestion de l'information de police administrative - Éventail de pratiques en vigueur ou en cours de développement (i+belgium, Focus, Applic events, infotech...)

Sébastien Dauchy, Chef de Corps de la Zone de police locale de Comines-Warneton

Philippe Borza, Directeur des opérations de la Zone de police Mons-Quévy

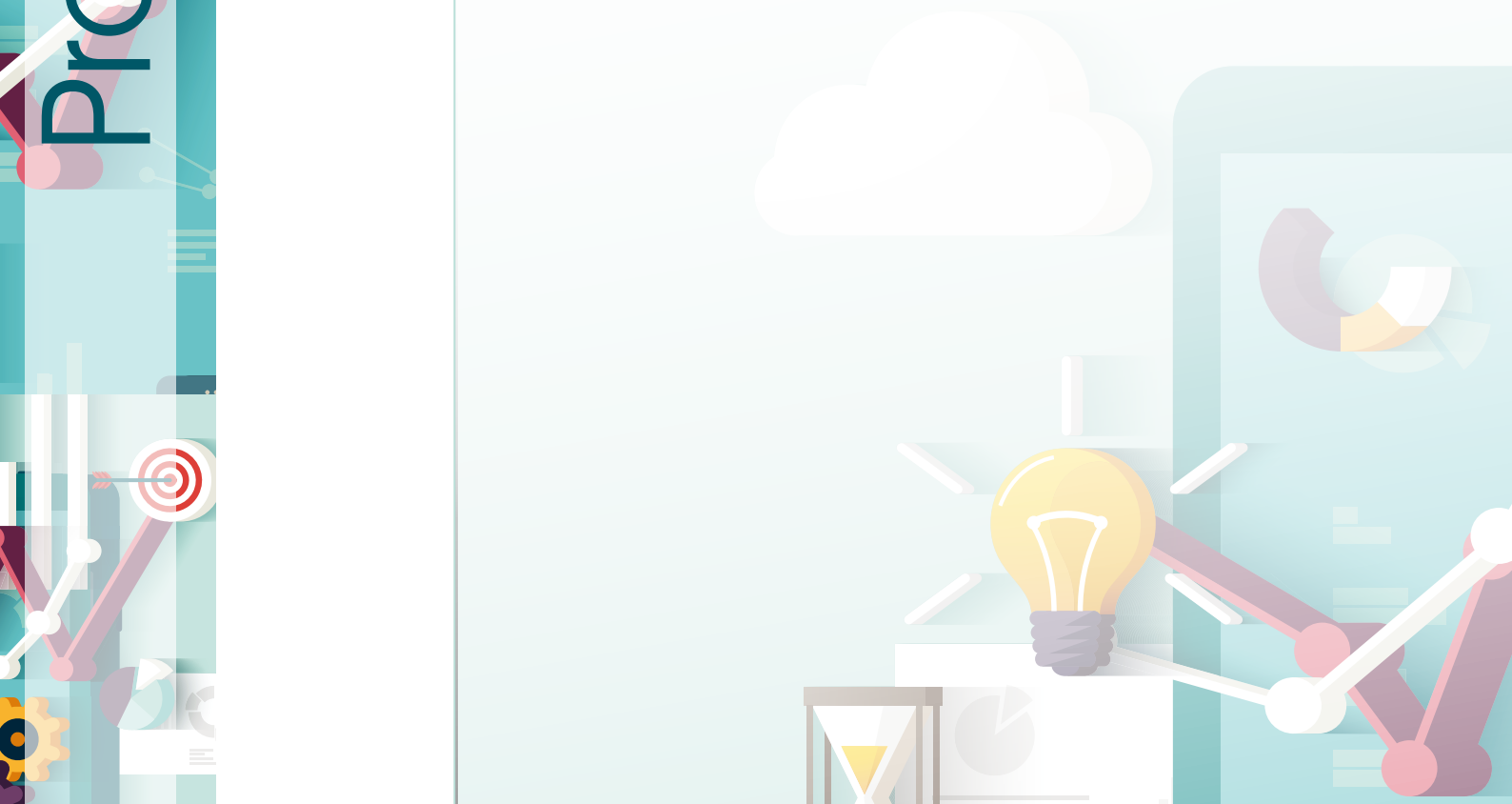
16h00

Conclusions

Gil Bourdoux, Président du CEP

16h15

Drink de clôture



Infos pratiques

Dates & Lieu

Jurbise • 26 04 2018

Institut Provincial de Formation du Hainaut

25-35, route d'Ath • 7050 Jurbise

Publics concernés

Les policiers, les autorités administratives et judiciaires, le milieu académique y compris les étudiants et toute personne intéressée par la thématique proposée.

Certification

Cette journée d'étude est valorisable comme formation continuée pour les policiers.

Inscription

Inscriptions pour le **23 avril 2018 au plus tard** uniquement en ligne via le site du Centre d'Études sur la Police: <http://www.cepinfo.be>

Coût

40 € par personne. Ce prix comprend les pauses café, le lunch et le drink en fin de journée.

25 € par personne pour les étudiants.

La facture vous sera adressée par le Centre d'Etudes sur la Police, route d'Ath, 25/35 à 7050 JURBISE.

Infos

Tél: 00 32 65 325 711

<http://www.cepinfo.be>

<http://www.franccopol.org>

